

ASSOCIATION- DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2024

Le secteur associatif est un partenaire essentiel de l'animation, du développement et de l'attractivité de notre commune, aussi elle soutient les associations dans leur fonctionnement et accompagne leurs projets.

Dépôt des dossiers en mairie le **1 février 2024 au plus tard** par mail à mairie@montreuilperouse.fr (**Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte**).

Pour rappel , depuis le 1er janvier 2021, la mise à disposition d'une salle pour l'activité principale de l'association n'est plus soumise à une location.

L'association qui fait la demande de subvention doit obligatoirement :

- être déclarée en préfecture,
- être à but non lucratif,
- avoir un numéro SIRET ou RNA.
- avoir son siège à Montreuil-Sous-Pérouse

Ses activités et projets doivent se dérouler sur la commune et présenter un intérêt pour les Montreuillais. Elle doit comporter au moins 5 adhérents, 50 % de ses adhérents doivent résider ou être originaire de la commune.

Une subvention ne constitue pas un droit pour les associations et n'a pas de caractère reconductible d'une année sur l'autre.

Pièces à joindre à votre dossier :

- Un exemplaire des statuts (si modifiés au cours de l'année)
- La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (le bureau)
- Un RIB (si changement au cours de l'année)
- Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos
- Le procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Les calendriers de championnats des différentes équipes de votre association
- L'état des frais relatifs à l'arbitrage

NOM DE L'ASSOCIATION :

Adresse du siège :

Adresse mail :

✓ **Président :**

Tel :

Adresse :

Adresse mail :

✓ **Trésorier :**

Tel :

Adresse mail :

Objet de l'association :

Activités proposées et publics visés :

Association loi 1901 : Oui Non

Numéro SIRET :

Date de déclaration en préfecture :

Union, fédération ou réseau auquel votre association est affiliée :

Date de la dernière assemblée générale :

Au cours de l'année, faites-vous appel aux services de la commune dans le cadre de vos activités (organisation d'un événement...) ?

Si oui, précisez (mise à disposition de matériel, accompagnement logistique...) :

Nombre d'adhérents

- Total
- Dont Montreuil
- Femme /Homme
- Adultes + 18 ans/ Ados + 12 ans/ Jeunes – 12 ans

CHARGES PRÉVISIONNELLES DE L'ASSOCIATION

Exercice :

Date début :

Date fin :

Charges		Produits	
cotisations		Vente de produits finis (préciser)	
assurances		cotisations	
Frais postaux		Subvention (préciser)	
Frais financiers		Buvette restauration	
Equipement (préciser)		Produits financiers	
Alimentation (préciser)		Autres ...	
Déplacement			
Frais d'arbitrage			
Fournitures administratives			

Détail des charges et produits :

Actions principales de 2023 :

Projets pour 2024 :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

. Je soussigné, représentant(e) légal(e) de l'association

- Certifie exactes les informations du présent dossier
- L'association dispose d'une réserve d'épargne (livret, actions...) deeuros.
- Souhaite une subvention deeuros ;
- J'ai pris connaissance de l'article L1611.4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne à la municipalité un pouvoir de contrôle sur notre association

L'association
subvention au titre de l'année 2024.

ne souhaite pas demander de

Fait à

le

Le Président

Le Trésorier